



passemard
immobilier

19, rue Corps-Franc-Pommiès
46300 Gourdon
05 65 32 50 32
contact@passemard-immobilier.com
www.passemard-immobilier.com

Honoraires ⁽¹⁾ en vigueur à partir du 1er janvier 2025
exprimés en pourcentage (%) du prix net vendeur(s)

Prix du bien « net vendeur(s) »	Honoraires TTC (2)
de 0 € à 29 000 €	15 %
de 30 000 € à 49 999 €	14 %
de 50 000 € à 69 999 €	11,5 %
de 70 000 € à 99 999 €	10 %
de 100 000 € à 129 999 €	8,5 %

Prix du bien « net vendeur(s) »	Honoraires TTC (2)
de 130 000 € à 169 999 €	7,5 %
de 170 000 € à 219 999 €	7 %
de 220 000 € à 289 999 €	6,5 %
≥ 290 000 €	6 %

(1) à la charge du ou des vendeurs

(2) calculés selon le prix de vente

Honoraires pour un dossier avis de valeur* : 220 € TTC. Un avis de valeur* oral, pour une mise en vente, est gratuit.

** Un avis de valeur tient compte du marché immobilier. Ce n'est en aucun cas une expertise.*

Carte professionnelle n° CPI 4601 2016 000 013646 / RCS CAHORS B 519 431 894

« Non détention de fonds » « Absence de garantie financière »

« L'agence immobilière Passemard Immobilier ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission ».

